

Usinage avec huile de coupe

Les procédés d'usinage de pièces métalliques (tournage/fraisage/perçage/filetage/alésage...) vous exposent aux huiles de coupe. Elles contiennent de nombreux additifs dangereux et au fil des cycles d'utilisation, elles se chargent de substances cancérigènes (HAP issus de sa dégradation thermique, nitrosamines et métaux dissous). Il est nécessaire de s'en préserver. Les solvants de dégraissage utilisés peuvent être dangereux.



Albéric DUFOUR-VIET ©



Risques pour la santé



Risque chimique :
Irritations et allergies cutanées (eczéma).
Irritations respiratoires.
Cancer.

Autres risques :
Coupure.
Arrachement de membres.
Corps étranger dans l'œil.
TMS (pièces lourdes).

Protections principales :

Utilisation des protections contre les projections d'huile, capotage avec aspiration intégrée et **rejet des polluants à l'extérieur de l'atelier** et renouvellement régulier du fluide de coupe. Port d'une visière ou de lunettes de protections munies de caches latéraux, port de gants de protection en nitrile **enduits à manches longues** protégeant les avant-bras, d'un tablier imperméable à l'huile et d'un masque anti-poussière pour se protéger des brouillards d'huile (FFP2 ou FFP3).

1 Avant toute utilisation :

- ▼ **S'assurer** du bon état du matériel et de la mise en place des protections utilisées.
- ▼ Renouveler régulièrement le fluide de coupe pour limiter les risques CMR.
- ▼ Prévoir la présence d'un absorbant adapté.



Attention, le port de la barbe réduit voire annule l'étanchéité du masque

2 Pendant l'utilisation :

- ▼ **Veiller** à réduire le débit d'huile de coupe pour limiter les projections.
- ▼ **Porter constamment** les protections adaptées.

Attention : en cas de contact accidentel avec l'huile de coupe, se changer immédiatement et laver soigneusement la peau exposée à l'eau et au savon. Ne pas se contenter d'un simple essuyage de la peau!!!

- ▼ Ne pas conserver dans sa poche de chiffons imprégnés d'huile de coupe.

3 Après l'utilisation :

- ▼ **Nettoyer** et dégraisser les pièces usinées avec un solvant non CMR (pas de carburant ni de diluant de nettoyage peinture contenant des produits dangereux).
- ▼ Nettoyer la zone de travail.
- ▼ Ranger les protections réutilisables dans un endroit à l'abri de toute contamination adapté.
- ▼ Se laver régulièrement les mains (lors de pauses).
- ▼ Boire et manger uniquement dans le local de pause.